

SAP 64 2014.GEF.10473

Propositions d'amendement

Version 2

Le 27.03.2017 / bj

Passage du financement par objet au financement par sujet de l'aide aux personnes handicapées : gestion du processus. Crédit d'objet pour le développement d'une solution informatique et son exploitation pendant six ans

Auteur-e-s	Proposition	+ ++	- --
Minorité de la CSoc (Bhend)	La neutralité des coûts doit être garantie dans le cadre des coûts d'exploitation, coûts uniques du projet exclus.		-
Streit-Stettler (PEV)	La SAP recherche activement à coopérer avec d'autres cantons qui veulent eux aussi instaurer le financement par sujet dans l'aide aux personnes handicapées, ce dès le développement de la solution informatique.		-